A.S.S.G.A Réunion de Bureau du 26/03/2018

Etaient présents : Camille, Jean-Pierre, Julien, Karine, Lenaïck, Xavier.

A l’ordre du jour :

- Organisation de la compétition de dimanche 08/04/2018.

- Questions diverses.

1/ LE CHAMPIONNAT :

On rappelle que la préparation du mur pour le championnat puis les vacances vont imposer une fermeture du site de Lardy durant quatre semaines.

Il restera la possibilité de grimper à Arpajon et à Saint Germain les Arpajon. Karine s’occupera de la communication concernant les possibilités pour Arpajon, B.O. et Evry pour les ados. Lena invitera les adhérents, par une newsletter, à consulter les pages du site pour connaître les dates d’ouverture en fonction des disponibilités des encadrants. Camille se porte volontaire pour le 03/04 et le 10/04.

Déroulement de la compétition :

-préparation : démontage (et nettoyage) des prises le 29/03.

 Le vendredi et le samedi précédant la compétition les ouvreurs officiels seront aidés par Julien et un ou deux ouvreurs qui pourront s’occuper des voies « faciles ».

- Les bénévoles seront invités à se faire connaître par une newsletter, et Karine se propose de se charger du planning, de leur répartition dans les différents postes.

Le samedi après-midi : besoin d’aide pour la mise en place des tables, chaises, tapis. Penser au fléchage du parking.

Accueil à 8 heures …fin des inscriptions à 9h30. Six personnes dans l’idéal (deux par catégorie).Inscription et remise des dossards.

A la buvette : 3 personnes au minimum, dès 8 heures pour offrir aux juges café et viennoiseries.

Fin des qualifications à 14h.Donc beaucoup de personnes voudront manger. Prévoir les quantités en conséquence, mais avec une incertitude : les concurrents, habitués aux évènements de ce type, apportent souvent leur repas ! cinq personnes à prévoir pour servir les repas.

Après 15h : besoin de six bons assureurs.

19 h: remise des prix.

Prévoir 4 coffrets cadeaux pour les vainqueurs des vétérans…cadeaux «surtout sans caractère sexiste » de préférence.

Annick et Jean-Pierre se chargent de toutes les courses, en tenant compte des quantités de victuailles selon la liste établie lors du chalenge du 04/12/2016, en extrapolant à 300 personnes et en prévoyant un repas «amélioré » pour les juges, au nombre de 25 à 30.

300 gobelets seront mis à disposition, consignés chacun 1 euro.

Prévoir l’achat d’une balayette et d’une pelle, des éponges.

Julien s’occupe de racheter une « caisse ».IL devra penser aussi à demander le podium, la sono, vérifier l’ouverture du parking, et exiger le « retour » du chauffage !

Jean-do fournira des espèces.

2/ QUESTIONS DIVERSES :

-Julien nous rend compte de la réunion de ce jour avec les représentants de Cœur d’Essonne et de la Mairie de Lardy : toujours la même polémique sur le loyer à payer. Il nous faudra présenter rapidement un lot de factures concernant l’entretien du Mur et les achats de matériel (Jean-Pierre s’en chargera) et comptabiliser le nombre d’heures de bénévolat afin d’argumenter lors de la prochaine réunion.

-Concernant les sorties : Camille nous rappelle que le stage grande voie est complet et elle suggère la programmation d’un autre stage, sachant que 500 euros restent disponibles pour ce poste.

On décide de reporter ce projet, et donc cette somme, à l’an prochain, et de centrer nos efforts sur différentes sorties de découverte, type « Surgy » ou « Les Fauvettes », à condition bien sûr de réussir à trouver des bénévoles disponibles pour cela.

Fin de la réunion à 21 h.